

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Chef d'entreprise / chef d'équipe
- Paysagiste
- Ouvrier qualifié
- Technicien en bureau d'étude Technico-commercial en produits d'horticulture et du paysage
- Agent technique en collectivité
- Responsable espaces verts
- Responsable de chantier

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Avoir 18 ans minimum à l'entrée en formation
- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau Bac (ou justifier de 24 mois d'activité en paysage)
- Admission après étude du dossier de candidature et entretien de motivation, réponse sous 20 jours ouvrables.
- Le recrutement est organisé toute l'année
- La demande de renseignements déclenche une prise de contact par le responsable du recrutement
- Détails des modalités d'accès ⁽¹⁾

EXAMEN

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 5 - Bac+2
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°17218 - Certif info : N°81408

POURSUITES D'ÉTUDES

- Autres BTS, Licences professionnelles (infographie paysagère, gestion et management de chantier, ...)
- Certificats de spécialisation (arrosage intégré, terrains de sports, ...)
- DUT dans le domaine aménagements paysagers
- Classes préparatoires écoles de paysage, d'ingénieurs

QUELQUES CHIFFRES ^{(1) (2)}

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2022 (9 reçus sur 9 présentés)
- 100% de persévérance ⁽²⁾ en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :
100 % sur le marché de l'emploi dont :
- 100 % en emploi

TARIFS ⁽¹⁾

- La formation est financée par la Région des Pays de la Loire et le Fonds Social Européen
- Tarifs : 22 021€
- Autres possibilités de financements selon le statut : Compte Personnel de Formation, Pôle emploi, CPF de transition
Pour plus de détails nous consulter.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure la faisabilité selon le handicap



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIÈRE
02 51 98 41 44
cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr
www.laferriere-formation.fr
N°Siret : 786 402 693 00018

BTSa AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

sur
14
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- D'avril à juin
- 40 semaines en centre de formation
- 18 semaines en entreprise
- 35 heures par semaine
- Horaires : de 8h45 à 17h



RYTHME D'ALTERNANCE

- 3 à 5 semaines à la MFR
- 2 à 4 semaines en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Stagiaire de la formation professionnelle continue

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Entreprise du paysage, collectivités (publics et jardins)

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Entretien des espaces verts (taille, tonte, élagage...)
- Aménagements des espaces verts (dallage, muret, clôture, massif, ...)
- Travail sur chantiers de création d'aménagements paysagers
- Organisation de chantiers
- Participer à la conception de projets

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Effectuer et gérer un chantier de création paysagère et/ou entretiens des espaces verts.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Politique et gestion des aménagements paysagers
- Projets d'aménagements paysagers
- Dessin
- Création et gestion écologique des espaces verts
- Protection et reconnaissance des végétaux
- Ecologie, paysage
- Machinisme

ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Expression
- Mathématiques appliquées
- Anglais
- Informatique
- Économie générale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ⁽¹⁾

- Mise en situation pratique
- Pédagogie active basée sur les connaissances des apprenants



Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52.85.001.4385 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone

(2) Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

(3) Les chiffres concernent la dernière année scolaire